

Haro sur la traite des êtres humains



Le Maroc déploie d'importants efforts pour lutter contre le trafic et la traite des personnes.

Rabat a abrité les 26 et 27 novembre une conférence internationale sur la lutte contre la traite des êtres humains. Cette rencontre a été organisée par le Centre International pour le développement de politiques migratoires (ICMPD) et la Délégation interministérielle aux droits de l'Homme du Maroc. Objectif : mettre à la disposition des acteurs institutionnels et de la société civile des techniques pour leur permettre de mieux combattre ce phénomène.

« Lutte contre la traite des êtres humains : normes internationales et bonnes pratiques nationales ». C'est la thématique qui était au menu de la conférence internationale organisée mardi à Rabat, par le Centre international pour le développement de politiques migratoires (ICMPD) et la délégation interministérielle aux droits de l'Homme du Maroc. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre du programme Expertise Migration de l'Union européenne (MIEUX), a enregistré la participation de l'Organisation internatio-

nale de la migration, et d'experts venus d'Italie, du Portugal et de la Belgique. Le but de cette rencontre était de mettre à la disposition des départements gouvernementaux, des institutions nationales et de la société civile, des outils pouvant leur permettre de prendre à bras le corps ce phénomène.

Le Maroc souhaite éradiquer cette pratique

Plusieurs sujets figuraient dans le programme, les systèmes de lutte contre la traite des personnes mis en place par les Nations unies et

l'Union européenne, le rôle de la coopération internationale, le cadre juridique et institutionnel sur la criminalisation, la prévention et la protection, et le rôle des acteurs de la société civile et des parlementaires dans cette lutte.

C'était aussi une occasion pour les autorités marocaines d'exposer devant l'assistance, les programmes qui sont en train d'être mis en œuvre dans ce sens. «Le Maroc déploie d'importants efforts pour lutter contre le trafic et la traite des personnes, l'objectif étant de perfectionner sa démarche, d'élargir le champ des réformes, de codifier les aspects non couverts par la loi et de cerner toutes les déclinaisons du trafic des êtres dans sa conception la plus large», a indiqué Mahjoub El Hiba, délégué interministériel aux droits de l'Homme.

Selon lui, cette politique se matérialise notamment par l'opération exceptionnelle de régularisation

des demandes d'asile, des réfugiés et des immigrés en situation irrégulière.

En coordination avec l'Union européenne

Toujours dans le cadre de cette lutte contre le trafic des personnes, le Maroc et l'Union européenne ont signé le 7 juin 2013 une déclaration politique conjointe dénommée «Partenariat pour la mobilité», pour mieux coordonner leurs actions sur la circulation des personnes dans les deux rives de la Méditerranée. Le programme MIEUX fait partie de ce dispositif. «Le programme MIEUX, financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'ICMPD, va permettre aux autorités marocaines de pouvoir bénéficier de l'expérience de fonctionnaires d'État de l'UE et de bonnes pratiques, tout en renforçant leur système d'identification et de pro-

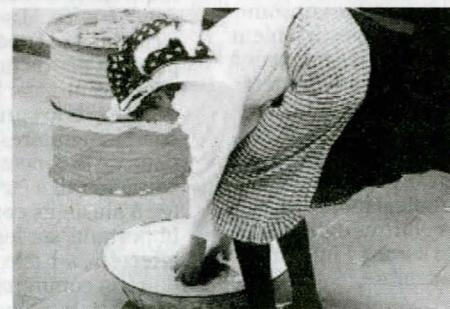
tection des victimes de traite», souligne la délégation de l'UE.

Le 21^e siècle, rythmé par la modernité, n'a pas encore divorcé avec certaines pratiques qui échappent à toute grille de lecture rationnelle. La traite des êtres humains figure dans ce lot. Ce phénomène ne cesse de prendre des proportions alarmantes. Selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime, chaque année, pas moins de 2,4 millions de personnes sont victimes de cette pratique. D'après le Conseil de l'Europe et les Nations unies, c'est la troisième forme de trafic la plus répandue dans le monde après le trafic de drogue et le trafic d'armes. Cette forme d'exploitation brasse une somme d'argent énorme, car les profits générés par la traite sont estimés à 32 milliards de dollars par an, selon le Bureau international du travail. ■

Elimane Sembène

La traite des personnes, une réalité au Maroc et dans le monde

La traite des êtres humains se déploie sous plusieurs formes : exploitation sexuelle, travail forcé, esclavage domestique, mendicité. Le Maroc connaît aussi ce phénomène. D'après un rapport du Congrès américain publié le 19 juin 2009 intitulé «Trafficking in Persons Report», des petites filles marocaines âgées de 6 à 7 ans sont victimes de ce trafic. Elles subissent des agressions physiques et sexuelles, ne sont pas payées, et n'ont pas le droit de quitter le domicile de leur employeur. Des petits garçons aussi effectuent des travaux forcés dans les garages de mécaniciens, le bâtiment et l'artisanat.



Le trafic des êtres humains touche aussi certaines femmes venues de l'Afrique subsaharienne et des Philippines. Elles travaillent souvent comme domestiques, dans des conditions difficiles. Le Congrès avait estimé que 27 millions de personnes étaient soumises à l'esclavage dans le monde.